

Profitez-en maintenant pour bien démarrer!

E Bonus Net Suisse **15%***
de plus sur tous les modèles pour compenser le cours du change



*15% de réduction sur le prix de vente brut conseillé sans engagement ("prix catalogue"). Ne s'applique pas à l'extension de garantie. Cumulable avec la prime BLUE et le leasing préférentiel. Offre disponible uniquement chez les partenaires Volkswagen officiels. Durée de validité de l'action "Bonus Net Suisse": jusqu'à révocation.



Das Auto.

SENN
Automobiles SA

Automobiles Senn SA
Pierre-à-Mazel 25
2000 Neuchâtel
Tél. 032 723 97 71
www.sennautos.ch

Automobiles Senn SA
Crêtes 90
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 925 92 52

Partenaire de vente:
Automobiles Senn SA, Le Bey, 1400 Yverdon-les-Bains, tél. 024 447 44 83

LES BRÈVES

Les concurrents se montrent

CONCOURS Le délai d'inscription au Concours international de chronométrie 2015 était fixé au 31 janvier. Les organisateurs ont reçu 45 inscriptions, soit 6 de plus que lors de la précédente édition de 2013. Derrière ces inscriptions se trouvent autant de montres mécaniques qui entrent aujourd'hui dans un intense processus de préparation et de réglage avant d'être déposées au Musée d'horlogerie du Locle - Château des Monts, à la fin du mois de mai. Derrière chacune de ces montres, il y a un horloger, souvent même une équipe, qui consacrent tout leur talent et leur savoir-faire pour se surpasser et atteindre l'excellence. Leur identité ne sera dévoilée qu'au cours de la cérémonie des «Nominés» au prix du Concours international de chronométrie 2015, qui se déroulera le 26 juin 2015, également au Musée d'horlogerie du Locle - Château des Monts. Il s'agit là d'un nouveau protocole, introduit pour l'édition 2015 du Concours, qui permet de valoriser les entreprises ou les horlogers dont la pièce a subi avec succès le premier test de précision chronométrique. Les épreuves s'enchaîneront ensuite durant l'été, avec l'exposition à des champs magnétiques et à des chocs intenses, suivis respectivement par la deuxième et la troisième série de tests de précision. A l'issue de ces quatre mois d'épreuves sans répit et surtout sans retour chez l'horloger, chaque montre reçoit un nombre de points obtenus par calcul à partir des résultats des mesures. Aucune place n'est laissée à la subjectivité! Le jury du Concours assure le bon déroulement des épreuves et l'exactitude des calculs. La proclamation des résultats de cette édition 2015 du Concours international de chronométrie sera accueillie par la commune du Chenit et se déroulera au Sentier le 22 octobre 2015./comm

Pains haut de gamme

CONCOURS L'association des artisans boulangers pâtisseries confiseurs du canton de Neuchâtel a organisé à Cressier son traditionnel concours de pièces organisé pour les apprentis en formation CFC et AFP ainsi que les gestionnaires et assistantes du commerce de détail. Environ 80 jeunes ont pris part à cette exposition. Parmi les lauréats, on citera: Boulangers-pâtisseries-confiseur CFC, orientation boulanger: Livio Srdjenovic, 1ère année (formateur: Thierry Stehlin, Colombier). Orientation confiserie: Lea Barigello, 1ère année (Wodey Suchard, Neuchâtel); Lindsay Furer, 1ère année (Au Cœur de France, La Chaux-de-Fonds); Yonten Tratsang, 2e année (Schmid, Neuchâtel); Line Christen, 3e année (Au Cœur de France, La Chaux-de-Fonds); Jolanda Fähndrich, 3e année (Le Fournil de Pierre, La Chaux-de-Fonds). Boulangers-pâtisseries-confiseurs AFP: Julien Wyss, 2e année (François Kolly, La Chaux-de-Fonds). Assistants gestionnaires du commerce de détail: Solène Tschanz, 3e année (François Kolly, La Chaux-de-Fonds). La totalité des résultats sont en ligne sur www.lepain.ch./réd

Bilan positif

BICENTENAIRE Le rapport d'information du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le Bicentenaire 2014 dresse un état de situation s'agissant de l'organisation, le bilan des projets, la communication, les transports, ainsi que les finances. Pour rappel, ce sont 20 projets, retenus par un jury ad hoc, qui ont composé la programmation des festivités du Bicentenaire 2014, de même qu'une présence à Berne le 10 septembre avec les cantons bicentennaires de Valais et Genève et une journée officielle le 12 septembre sur le site d'Evologia à Cernier. Le budget de 1,8 million de francs réparti à raison de 900'000 francs pour l'Etat via un crédit-cadre accordé par le Grand Conseil et 900.000 francs environ par des sponsors privés a été entièrement respecté et boucle sur un solde positif de 83.722

francs, réparti pour moitié entre les deux sources d'apports. On estime le nombre de visiteurs pour l'ensemble des festivités à plus de 30.000 personnes, bien que l'organisation prévue offrait une capacité d'accueil supérieure, y compris en transports publics./comm

Réformes à grande vitesse

ETAT Le programme de réformes de l'Etat se base sur le rapport et le décret 10.002 «Redressement des finances et réforme de l'Etat». Ce programme vise à améliorer la cohérence, l'efficacité et la lisibilité de l'action de l'Etat. Complémentaire au programme d'assainissement et de priorisation des prestations de l'Etat, il en favorisera la mise en œuvre mais ne saurait toutefois s'y substituer. Ces derniers mois, le programme de réformes de l'Etat a pris de l'ampleur et gagné en stabilité. Aujourd'hui, le Conseil d'Etat lui a donné une nouvelle impulsion en adoptant un rapport d'information au Grand Conseil qui propose une adaptation du décret de 2010. Désormais, la réforme de l'Etat est conçue comme un programme d'évolution progressive des méthodes et outils de conduite et de gestion composé de plusieurs projets de mise en œuvre. En complément à ce programme, le Conseil d'Etat entend associer le Grand Conseil à un processus plus vaste de réflexion sur les missions prioritaires de l'Etat et sur le dimensionnement des prestations publiques./comm

Restructuration au CPLN

FORMATION Suite à une analyse stratégique du positionnement des écoles supérieures (ES) sur l'Arc jurassien, le Canton de Neuchâtel a décidé de réorganiser l'offre de formation de l'Ecole technique du Centre Professionnel du Littoral Neuchâtelois (CPLN). Désormais, la filière menant au titre d'informaticien-ne de gestion ES se fera uniquement en cours d'emploi.

Les filières de formation des écoles supérieures (ES) permettent aux étudiantes et étudiants de développer les compétences dont ils ont besoin pour assumer des responsabilités au niveau technique et en matière de gestion dans leur secteur d'activité. Elles sont en adéquation avec les besoins du marché du travail et encouragent les étudiants à développer une approche méthodologique et systématique. Ainsi, dès la rentrée d'août 2015, la formation d'informatique de gestion sera proposée uniquement en cours d'emploi. L'Ecole technique du CPLN répondra de ce fait encore mieux aux attentes du marché du travail. Le métier d'informaticien-ne de gestion ES se trouve au cœur de toutes les activités de l'entreprise. Les diplômé-e-s, par leurs compétences techniques (informatique) d'une part, et de gestion d'autre part, présentent des aptitudes recherchées et appréciées par le secteur économique. Cette offre de perfectionnement professionnel s'adresse prioritairement aux titulaires des titres d'informaticien-ne CFC, d'employé-e de commerce CFC ou de médiamaticien-ne CFC. Des informations complémentaires concernant cette filière sont disponibles sur le site de l'Ecole Supérieure du Canton de Neuchâtel à l'adresse www.esne.ch/index.php/informatique-de-gestion./comm

Vérifiabilité assurée pour le vote électronique

CANTON Désormais, grâce à l'introduction de codes personnels de vérification, les électeurs neuchâtelois pourront vérifier l'intégrité de leur vote électronique. Ce nouveau processus sera introduit dans le canton de Neuchâtel dès la votation fédérale du 8 mars 2015. Cela répond aux nouvelles exigences fixées par la Confédération qui visent à renforcer la sécurité du vote électronique. Un tutoriel expliquant cette nouvelle solution est disponible sur le site Internet du Guichet unique www.GuichetUnique.ch.com./comm

La Grange modernisée

EVOLOGIA Un partenariat est engagé notamment entre l'Etat et la commune de Val-de-Ruz afin de procéder à des travaux d'assainissement de la Grange aux Concerts, lieu emblématique du Val-de-Ruz et du Canton, pour en garantir la pérennité. Il a en effet été jugé indispensable d'assainir ce lieu emblématique du Val-de-Ruz et du Canton pour en garantir la pérennité.

Les travaux envisagés prévoient une isolation thermique et phonique du bâtiment, l'installation d'un chauffage, l'acquisition d'équipements et une optimisation acoustique. Ils garantiront non seulement la conservation d'un patrimoine et la perpétuation des riches activités qu'elle abrite aujourd'hui durant l'été, mais ils permettront aussi l'utilisation d'une salle équipée répondant aux exigences professionnelles égales pendant les périodes moins chaudes de l'année, principalement au bénéfice de la Commune de Val-de-Ruz et d'Evologia. Après différentes études menées, le coût des travaux, estimé à environ 1,36 million de francs, a été approuvé par toutes les parties. Un partenariat exemplaire a ainsi vu le jour, les coûts étant répartis à parts quasi égales entre collectivités publiques et milieux privés. Toutes les parties ont réuni les fonds nécessaires à leur participation. Dernière étape du processus, le Conseil général de Val-de-Ruz se prononcera le 16 février prochain sur la contribution du Val-de-Ruz à ce partenariat./comm